



Document explicatif du budget – 2023

La Municipalité Paroisse de Senneterre a adopté son budget pour l'exercice financier 2023 lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 décembre dernier. Le budget équilibré s'élève à 1 679 322 \$. Lors de cette séance extraordinaire, le programme triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2023, 2024 et 2025 a également été adopté par le conseil.

En cette période plus difficile où le taux d'inflation continue d'augmenter, la priorité du conseil municipal a été de maintenir le même taux de taxation foncière pour l'année 2023. C'est une fierté pour la municipalité Paroisse de Senneterre d'avoir conservé le même taux de taxation foncière pour les immeubles résidentiels depuis maintenant cinq années consécutives, malgré une perte de revenus provenant du programme de la péréquation de 20 000 \$.

Pour ce faire, la municipalité a approprié un montant de 99 349 \$ du surplus non affecté et 9 492 \$ du surplus affecté pour maintenir le taux de taxation. De plus, un montant de 50 000\$ a été approprié pour le dernier versement de la contribution financière pour la piscine dans le surplus affecté.

Les taux demeurent inchangés pour 2023 pour toutes les catégories d'immeubles :

- Résidentielle : 0,8700 \$ du 100 \$ d'évaluation
- Non résidentiel : 1,0900 \$ du 100 \$ d'évaluation
- Agricole / forestier : 0.5829 \$ du 100 \$ d'évaluation

Revenus	2023
Taxes foncière et tarification	1 185 952 \$
Paiement lieu de taxes	89 352 \$
Transferts	294 776 \$
Services rendus	6 900 \$
Autres revenus	42 850 \$
Affectation de surplus	59 492 \$
Total des revenus	1 679 322 \$

Dépenses	2023
Administration générale	358 917 \$
Sécurité publique	286 939 \$
Transports	445 625 \$
Hygiène du milieu	117 744 \$
Santé et bien-être	500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	105 897 \$
Loisirs et culture	363 350 \$
Frais de financement et dettes à long terme	350 \$
Total des dépenses	1 679 322 \$

Programme triennal 2023-2024-2025

Pour les années 2023, 2024 et 2025, la Municipalité Paroisse de Senneterre prévoit réaliser les travaux suivants :

- Système septique de la rue Meilleur – TECQ 2024
- Drainage – chemin du Quai et de de la Baie-du-Repos
- Rechargement des chemins : rang de Montgay, Perron et la rue Meilleur;
- Virée de la Baie-du-Repos;
- Stationnement du chemin du Quai;

Les montants seront déterminés selon les études en cours ainsi que les soumissions que nous recevrons pour les projets. Les travaux dépendront des montants octroyés des différents programmes de subvention.